

Chasné vous intéresse

#234
JUILLET 2026

Bulletin d'information
de votre commune
www.chasnesurillet.fr



En piste, pour un bel été !

Chères Chasnéennes, chers Chasnéens,

Dans le précédent numéro de *Chasné vous intéresse*, je vous annonçais mon souhait de voir la piste cyclable ouverte avant l'été. Cet engagement est désormais tenu. Les services de Liffré-Cormier Communauté ont mené un important travail pour permettre l'aboutissement de négociations foncières engagées depuis plusieurs mois entre un propriétaire, les communes de Chasné-sur-Illet, d'Ercé-près-Liffré et la communauté de communes, maître d'ouvrage de cette réalisation. Depuis le 22 juillet, la collectivité est propriétaire de l'emprise de la piste cyclable, qui a été immédiatement ouverte à la circulation.

Les cyclistes, les enfants et les promeneurs disposent désormais d'un itinéraire sécurisé. C'est une avancée importante pour notre commune et, plus largement, pour notre territoire, qui accueille ainsi la première piste cyclable réalisée à l'échelle de Liffré-Cormier Communauté.

Autre rendez-vous important : la rentrée scolaire sera marquée par une réorganisation liée à la fermeture d'un poste d'enseignant. La classe située au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère sera libérée et les élèves rejoindront le groupe scolaire. C'est l'occasion de poursuivre les travaux engagés afin d'améliorer les conditions d'accueil de nos enfants et des équipes pédagogiques.

L'été est une période propice aux travaux, mais aussi aux projets qui préparent l'avenir de notre commune. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous poursuivons notre engagement pour faire avancer Chasné-sur-Illet, avec la volonté constante d'améliorer le cadre de vie de chacun.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été, de belles vacances pour celles et ceux qui en profitent, et de beaux moments de partage en famille ou entre amis.

Votre maire, Bertrand BONENFANT
Maire de Chasné-sur-Illet

Vice-président de Liffré-Cormier communauté

Périscolaire
p. 2

Ça bouge à Chasné
p. 5

Médiathèque
p.7

Bulletin d'information bimestriel de la commune de Chasné-sur-Illet (35250).

Directeur de publication : M. le Maire, Bertrand Bonenfant

Conception / Réalisation : service communication

Impression : imprimé par la commune de Chasné-sur-Illet.

Crédits photos : commune de Chasné-sur-Illet, Bertrand Bonenfant, Liffré Cormier communauté

Tirage : 750 exemplaires sur papier 80g Ecolabel.

Journal distribué gratuitement par la commune.



● Service périscolaire, Centre de loisirs : ce qui va changer à la rentrée !

A la rentrée de septembre 2026, des nouveautés seront mises en place au sein du service périscolaire de l'école de La Choinette et au centre de loisirs de Chasné-sur-Illet.

Suite aux concertations sur les besoins des enfants, des parents et des agents, des projets ont pris forme et ont été étudiés par la municipalité. Ces échanges constructifs ont abouti à des solutions validées par le conseil municipal.



Le service périscolaire, un atout à valoriser

Les TAP (Temps d'activités périscolaires) sont renouvelés et réorganisés pour mieux correspondre aux besoins des enfants, s'inscrire dans les projets pédagogiques et permettre aux animateurs de les encadrer plus sereinement.

C'est également en concertation avec les agents que les plannings ont été adaptés en fonction des responsabilités liées à leurs fonctions et en tenant compte dans la mesure du possible de leurs contraintes personnelles.

La direction du service sera assurée par Nathalie Fréreau (actuellement responsable adjointe) qui depuis deux ans assume seule le maintien d'un service de qualité pour les enfants et leurs parents, malgré les difficultés d'organisation dues au départ du directeur périscolaire et non remplacé depuis deux ans.

Le centre de loisirs, un service de proximité réorganisé

Auparavant gérée par le service périscolaire, la direction de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) est confiée à Sarah Nabucet, directrice de centre de loisirs de Liffré-Cormier Communauté.

Cette nouvelle organisation doit faciliter le fonctionnement des services et offrir un cadre de travail serein, clair et propice à l'épanouissement de nos enfants.

Nathalie Fréreau et Sarah Nabucet travaillent désormais étroitement sur les projets pédagogiques et les activités proposées à nos enfants. Elles partageront le même bureau, installé désormais à l'entrée du centre de loisirs. Nous leur souhaitons, ainsi qu'aux enfants dont elles ont la charge, une belle année créative riche de projets et de plaisirs partagés.

Nous tenons également à remercier et à féliciter nos agents et les jeunes du dispositif argent de poche pour l'excellent travail de ménage annuel des locaux de nos établissements scolaires et périscolaires, ainsi que les agents de l'équipe technique et les artisans pour les travaux effectués dans l'école malgré les conditions météorologiques caniculaires de ce début d'été.

Cette belle dynamique collective et optimiste est à saluer et à encourager.

• Ces petites infos qui font notre quotidien

Belle retraite Yolande !

Le départ en retraite d'un agent territorial est toujours un moment fort dans la vie d'une collectivité. Yolande Aury, adjointe technique principale de 1re classe, a fait valoir ses droits à la retraite le 30 juin. Un pot d'amitié rassemblant les agents territoriaux, les enseignants,



des élus et des parents d'élèves a permis au maire de saluer le parcours professionnel « **d'une femme de courage** », déterminée, dotée d'un caractère bien trempé. Arrivée à l'école publique de Chasné-sur-Illet en 2005, elle y a gravi les échelons avec un « **profond sens du devoir** », sans « **langue de bois** ». Une page se tourne. Nous lui souhaitons une retraite heureuse, riche de projets, de bonne santé et de moments partagés avec ceux qui lui sont chers.

Belle ambiance à la fête de l'école

Samedi 20 juin, le site de la mairie était en ébullition. Dès 14 h, les enfants de l'école, les enseignants et les agents territoriaux ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour un spectacle de fin d'année plein de chants, de danses et de bonne humeur. Les familles ont usé les piles des appareils photos qui ont immortalisé ce beau moment, signal de la fin d'une année scolaire bien remplie.

De nombreux élus ont rendu visite à ce rendez-vous incontournable de l'année scolaire. Un beau moment de partage intergénérationnel. Merci aux parents, aux agents, aux enseignants et... aux enfants. A toutes et à tous nous disons : à l'année (scolaire) prochaine !



Transports scolaires à Chasné-sur-Illet 2026-2027

Informations, inscriptions et horaires sur :

www.breizhgo.bzh/transport-scolaire/ille-et-vilaine

Attention, si votre enfant était inscrit aux transports scolaires en 2025-2026, vous devez impérativement initier votre démarche via le lien contenu dans l'email qui vous a été adressé récemment. Si vous n'avez pas reçu cet email, merci de vous rapprocher de la centrale d'appel au **02 99 300 300** (prix d'un appel local) du lundi au samedi de 8h à 20h.

Transport scolaire adapté :

Service prestations individuelles et soutien à l'autonomie

L'accueil téléphonique vous répond

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

au **02 99 02 31 86**

Hôtel du Département, 1, avenue de la Préfecture, à Rennes

• Dans la commune, respectons nos voisins

Parce que le bien vivre ensemble est l'affaire de tous, au quotidien, quelques gestes simples et des attentions mutuelles contribuent à préserver la tranquillité, la sécurité et la qualité de vie dans notre commune.



1 . Travaux bruyants : respectons les horaires autorisés

- du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h.
- interdits dimanches et jours fériés.



2 . Nuisances sonores nocturnes : c'est non !

La nuit, évitez les bruits excessifs de 22 h à 7 h. Vous organisez une fête ou une réception à la maison, pensez à prévenir vos voisins.



3 . Alcool sur la voie publique : on évite

La consommation d'alcool sur la voie publique, lorsqu'elle engendre des nuisances ou des comportements inadaptés dégrade le cadre de vie. L'ivresse sur la voie publique peut engendrer une contravention de seconde classe, passible d'une amende de 150 €.



4 . Stationnement : pensons aux autres

Stationnez de manière à ne pas gêner la circulation, les accès aux propriétés et la sécurité des piétons, notamment sur les trottoirs, massifs et passages piétons.



5 . Espaces verts : attention

Entretenez vos espaces verts : élagage des arbres, taille des haies, désherbage. Un jardin entretenu évite les conflits et participe à l'embellissement de notre cadre de vie.



6 . Déchets : gardons notre commune propre

Sortez vos bacs aux jours de collecte en veillant à ne pas gêner le passage sur les trottoirs et rentrez-les après le passage du camion. En voiture, conservez vos déchets et jetez-les dans votre poubelle. Ne laissons pas de déchets dans la nature.



7 . Animaux : Ayons les bons réflexes

Tenons nos chiens en laisse et ramassons leurs déjections. Veillons également à éviter les aboiements intempestifs.



8 . Respect et courtoisie : un sourire ça change tout

Le dialogue et la bienveillance sont les meilleurs alliés d'un bon voisinage. En cas de difficulté, parlons-en sereinement.

• Ça bouge à Chasné

Canicule

Le CCAS a investi dans deux climatiseurs pour répondre à l'urgence imposée par les fortes chaleurs. Ces **climatiseurs** ont permis de créer un espace refuge dans les locaux périscolaires qui ont pu accueillir les élèves de l'école en juin et les enfants au centre de loisirs en juillet dans des conditions correctes. La climatisation n'est pas une solution durable mais l'inadaptation des locaux impose un minimum de réactivité et de pragmatisme.



Visite



Samedi 20 juin, **Tristan Lahais** député de la 2e circonscription d'Ille-et-Vilaine, est venu rencontrer Bertrand Bonenfant le nouveau maire et son équipe, à la mairie de Chasné-sur-Illet. L'occasion d'évoquer les grandes lignes du nouveau projet municipal et de prendre date. Le député s'est montré « attentif » et a semblé soucieux d'accompagner nos initiatives locales.

Patrimoine

L'ancien **four banal** de la commune, fermé au public dès le début du mandat pour des raisons de sécurité, sera bâché à la rentrée pour éviter qu'il se dégrade davantage. Un groupe de bénévoles travaille sur la restitution de son histoire. Une étape indispensable avant de passer à des travaux de réhabilitation qui doivent aboutir à la mise en valeur de ce beau témoin de notre passé.



Sécurité

Les potelets qui marquent les passages piétons du chaucidou (contraction de « Chaussée pour les circulations douces ») de la RD106 ont été changés. La mauvaise qualité des anciens potelets a conduit la municipalité à demander leur remplacement (sans coût supplémentaire). Ce qui est fait.



Travaux

Les travaux engagés dans la salle 2 du groupe scolaire avancent vite et bien. L'isolation de cette salle de classe, désormais réalisée en chanvre, lin et coton, améliorera considérablement le confort des élèves, des enseignants et des agents. Cette nouvelle salle de classe permet à la municipalité d'envisager de libérer l'ancien presbytère pour d'autres activités.



Entretien

Des travaux de fauchage ont eu lieu sur la partie rurale de notre territoire communal.

• Où faire ses courses à Chasné cet été !

Du mardi au dimanche



Votre marché - place de l'Eglise, Chasné-sur-Illet
Epicerie, pain et viennoiseries tous les jours.
Epicerie - Butagaz - Mondial Relay - FDJ - Retrait espèce.

☎ **02 99 55 22 27**
f @votre marché de Chasné

Horaires : du mardi au vendredi 8h30-13h et 15h-19h30
samedi dimanche 8h30-12h30



Le mercredi, foodtrucks, place de l'Eglise

La tête de cochon - Boucherie - charcuterie ☎ **06 81 21 14 74**

Horaires : 11h à 13h

Crêperie Fleur de Sarrazin - Galettes - crêpes ☎ **02 99 62 87 57**

Horaires : 15h30 à 19h30

La Maison Picci - Boucherie - Charcuteries et fromages, spécialités Corse, Savoie et Bretagne

☎ **06 69 04 78 46**

Horaires : 15h30 à 20h

La ferme de la Chesnaie - Légumes, œufs

☎ **06 99 29 79 92**

Horaires : 17h à 19h

Réouverture de vos commerces



Réouverture le 18 août : Café le chasné

9 rue de l'école - 35250 Chasné-sur-Illet - ☎ **02 23 27 32 31**

Restauration tous les midis : Cuisine traditionnelle, de marché, produits frais et locaux,
Burgers /planches apéro midis et soirs,

Cave spécialisée en bières artisanales locales et spiritueux (whisky, rhum)

Traiteur sur demande jusqu'à 100/150 personnes

Location de tireuse à bière - Plats du jour à emporter avec



Horaires : du mardi au samedi 9h-14h30 et 17h-21h30
(vendredi et samedi /22h30)



Réouverture le 18 août : La Mie Goby

2 rue de l'école, à Chasné-sur-Illet - ☎ **02 23 27 29 51**

Boulangerie, pâtisserie

✉ lamiegoby@gmail.com

Horaires : du mardi au vendredi 7h30-13h30 et 15h30-19h30
(samedi 7h30-13h30 et 15h30-18h00/dimanche 7h30-13h30)



Réouverture le 19 août : Côté court

8 rue de l'Illet, à Chasné-sur-Illet - ☎ **02 99 55 36 61**

Coiffure, maquillage, ongles. Rendez-vous en ligne,

✉ cotecourt.coiffeur@gmail.com

f @cotecourtcoiffurechasnesurillet

<https://www.salon-cotecourt.fr/>

Horaires : du mardi, jeudi, vendredi 9h-12h et 14h-19h
mercredi 9h-12h et 14h-17h
Samedi 9h-16h



Retour le 27 août : Pizza Luigi

Foodtruck place de l'Eglise, à Chasné-sur-Illet

☎ **06 16 67 03 26**

Horaires : le jeudi de 16h à 20h30

Et aussi...



Berrajah décoration peinture

2 rue du champ des buttes, à Chasné-sur-Illet

☎ **07 83 58 86 55** - ✉ berrajahservices@gmail.com

Chêne & Chiné, Cendrine Martin

Chêne & Chiné

Meubles anciens révélés pour intérieurs habités, artisanne en rénovation
et mise en valeur de mobilier ancien

☎ **06 01 99 84 38** f @cendrine_cheneetchine - www.cheneetchine.fr

Laetitia Mabriez

27 ter rue de l'école, à Chasné-sur-Illet

La méthode Poyet : rééquilibrer le corps.

☎ **06 84 34 02 61** - ✉ laetitia_mabriez@yahoo.fr

f <https://www.facebook.com/share/18zgZAsBWN/>

● La Médiathèque, un lieu convivial, ouvert à toutes et à tous



Venez, vous serez accueilli avec le sourire !

Vous y découvrirez des jeux de société, des DVD, des magazines et des BD, des mangas, des romans, des albums pour les petits, comme pour les grands.

La médiathèque sera présente au forum des associations le 4 septembre 2026.

L'inscription à la médiathèque est gratuite.

Les emprunts de livres, bandes dessinées, mangas, magazines et DVD sont gratuits. Pensez à vous inscrire !

La médiathèque de « Chasné-sur-Illet » recherche des bénévoles :

Vous souhaitez faire partager votre goût du cinéma, de la lecture et des jeux de société, vous voulez rencontrer d'autres personnes ? En rejoignant l'équipe, vous participerez au bon fonctionnement de la médiathèque à travers différentes missions :

- Accueil et accompagnement du public ;
- Emprunt - Retour et vérification des documents ;
- Rangement et mise en valeur des collections.

L'engagement demandé est de deux permanences par mois. Plusieurs créneaux sont proposés :

- Mercredi : de 15 h 30 à 17 h 30,
- Vendredi : de 16 h 30 à 18 h 30,
- Samedi : de 10 h 30 à 12 h 30.

Que vous soyez lycéen, étudiant, actif ou retraité, votre aide sera précieuse pour faire vivre ce lieu de partage, de découverte et de convivialité.

« Le bénévolat c'est se faire plaisir, accroître la confiance en soi, gagner en indépendance, obtenir de la reconnaissance... »

La professionnelle de la bibliothèque se tient à votre disposition pour satisfaire votre curiosité. Pour obtenir davantage d'informations ou déposer votre candidature, contactez la médiathèque par courriel : mediatheque@chasnesurillet.fr.

A l'agenda de la rentrée :

- **Le club de lecture adultes aura lieu le jeudi 24 septembre à 20h** à la médiathèque. Le thème de la rencontre est *"Livre que je veux."* Bonnes lectures!
- **Biblio bingo** : C'est la rentrée, c'est reparti pour le Biblio bingo. Venez retirer votre grille à la médiathèque et d'ici le 10 octobre, tentez de cocher un maximum de case pour gagner un lot !
- **Exposition-jeu autour de l'illettrisme** : dans le cadre des journées nationales de l'illettrisme du 1^{er} au 11 septembre, la médiathèque accueillera une exposition jeu autour de l'illettrisme : « L'illettrisme : En parler, c'est avancer ». Selon vous, combien de personnes sont en situation d'illettrisme en France, aujourd'hui ? Venez découvrir la réponse à la médiathèque.
- **Grainothèque** : La médiathèque vous invite à venir apporter des graines de votre jardin pour enrichir la grainothèque.

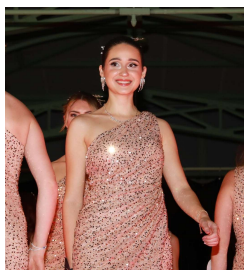


Les places des ateliers et spectacles sont limitées. Pensez à vous inscrire !

Par mail : mediatheque@chasnesurillet.fr
ou en passant à la médiathèque,

Béatrice BOISNIER
Responsable de la médiathèque

• A Chasné-sur-Illet, nos jeunes ont du talent !



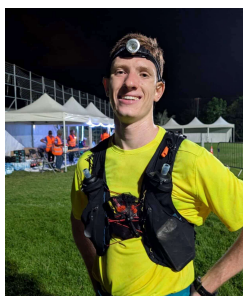
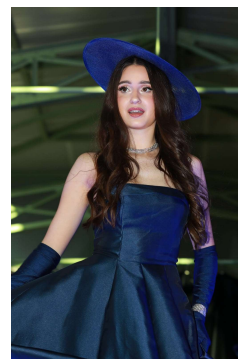
Magalie Rodrigues au concours de Miss Ile-et-Vilaine 2026

Habitante de Chasné-sur-Illet, Magalie Rodrigues, 24 ans, participait à l'élection Miss Ile-et-Vilaine 2026, samedi 4 juillet au Château des Pères, à Piré-Chancé. Lors de son discours, elle a pu défendre une cause qui lui est chère, celle des aidants.

Cette expérience lui a permis de faire de belles rencontres et de partager des valeurs communes avec d'autres candidates. Classée dans le top 8, Magalie retient avant tout les échanges, le soutien de ses proches et la fierté d'avoir relevé ce défi.

Pour Magalie, participer à cette élection, c'est aussi montrer que les concours de Miss ne se résument pas à l'apparence. Derrière chaque candidate se cache un parcours, des engagements et des causes à

défendre. Forte de cette expérience, elle envisage de concourir l'an prochain pour continuer à porter la voix des aidants et inspirer d'autres jeunes, à mettre en lumière leurs projets et leurs convictions.



Alexis Perruchot : l'exploit d'un jeune Chasnéen à La Réunion

À seulement 21 ans, Alexis Perruchot, a réalisé une performance remarquable en terminant 23^e de l'Ultra Trail des Géants de La Réunion, une épreuve extrême de 174 kilomètres et plus de 10 800 mètres de dénivelé positif, disputée du 14 au 17 mai 2026. Pour son tout premier ultra trail de cette envergure, il a franchi la ligne d'arrivée en 46 h 28 min

et 13 s, avec seulement une vingtaine de minutes de sommeil, face à un peloton de 140 concurrents dont la moyenne d'âge était de 40 ans.

Actuellement en service civique à La Réunion, sportif depuis toujours, il s'est d'abord illustré en karaté, pratiqué en sport-études, avec plusieurs résultats nationaux et internationaux, avant de découvrir le vélo, puis l'endurance avec le trail. Préparée pendant sept mois, cette course a mis à l'épreuve son endurance physique et mentale. « **Il faut accepter de souffrir et rester concentré sur chaque étape** », explique-t-il. Malgré la fatigue accumulée, il a su maintenir son rythme jusqu'à l'arrivée. Le soutien de ses parents, présents sur les 17 points de ravitaillement a également joué un rôle essentiel dans cette réussite.

Très attaché à Chasné-sur-Illet, Alexis ne manque pas de projets. Après son retour en Bretagne, il a participé à l'Étape du Tour de France, une cyclosportive de 170 kms le 19 juillet avant de viser d'autres défis comme l'Ultra Terrestre ou l'Ultra Marin. À la rentrée, il reprendra ses études de médecine avec un objectif désormais bien affirmé : accompagner les sportifs de haut niveau dans leur préparation. Une ambition nourrie par cette première expérience.

Merci à Anaïs Bachelot qui nous a sollicité.



Océane Lanoë

Autre jeune de Chasné, Océane Lanoë s'est illustrée cette année sur de nombreuses épreuves et championnats équestres, avec *Diwal*, sa jument et *Karlorn*, son cheval. Une belle année qui se termine avec des classements sur de nombreuses épreuves, un titre de championne d'Ile-et-Vilaine et une médaille de bronze au championnat de Bretagne.

• Un registre pour les personnes vulnérables

Parce que la solidarité est l'affaire de tous, la commune de **Chasné-sur-Illet** met en place un **registre communal des personnes vulnérables**.

Ce registre permet d'identifier les personnes les plus fragiles vivant à domicile afin de pouvoir les contacter rapidement et leur apporter une attention particulière en cas de situation exceptionnelle, notamment lors d'un épisode de canicule, de grand froid, d'une crise sanitaire ou de tout autre événement nécessitant une vigilance renforcée.

Ce dispositif, prévu par le Code de l'action sociale et des familles, constitue un véritable outil de prévention et de protection des personnes les plus exposées.

Qui peut s'inscrire ?

L'inscription est **gratuite, volontaire et confidentielle**.

Peuvent notamment être inscrites :

- les personnes âgées de **65 ans et plus** résidant à leur domicile ;
- les personnes de **plus de 60 ans reconnues inaptes au travail** ;
- les personnes **adultes en situation de handicap** ;
- toute personne particulièrement **isolée ou fragile**, dont la situation justifie une attention particulière.

L'inscription peut être demandée par la personne elle-même, par un proche, un voisin, un professionnel de santé ou toute personne de confiance, avec l'accord de l'intéressé.

À quoi sert ce registre ?

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte par les autorités, la commune pourra :

- prendre contact avec les personnes inscrites afin de s'assurer de leur état de santé ;
- vérifier que leurs besoins essentiels sont couverts ;
- leur rappeler les consignes de prévention adaptées à la situation ;
- orienter, si nécessaire, vers les services compétents.

L'objectif est simple : **maintenir un lien avec les personnes les plus fragiles et intervenir rapidement si besoin**.

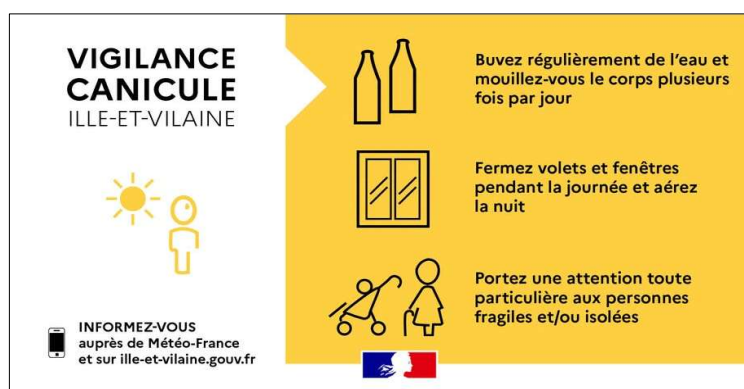
Comment s'inscrire ?

Les habitants souhaitant s'inscrire, ou inscrire un proche avec son accord, sont invités à contacter la mairie.

Mairie de Chasné-sur-Illet

☎ 02 99 55 22 79

✉ mairie@chasnesurillet.fr



Le saviez-vous ?

Il existe un service infirmier de proximité à Chasné-sur-Illet. Prises de sang, pansements, retraits de fils/agafes, perfusions, vaccin... Soins pour personnes dépendantes, campagne de vaccination anti-grippe annuelle. Cindy Baudrier et Morgane Coachet ont leur cabinet 5, rue de l'école, à Chasné-sur-Illet. Elles sont disponibles 7 jours sur 7, de 8 h à 19 h, sur rendez-vous, à domicile ou au cabinet.

☎ 06 65 95 00 72 ✉ idelbaudriergoachet@gmail.com

● La parole aux groupes

Groupe de la majorité : Réussir Chasné

Le Tribunal administratif a confirmé la validité des élections municipales. Cette décision permet désormais de tourner une page et de consacrer pleinement notre énergie aux projets et aux actions engagés au service des habitants. Elle met également un terme à plusieurs mois durant lesquels une énergie considérable aurait pu être consacrée à d'autres sujets utiles à la commune.

Depuis notre installation, nous avons fait le choix d'avancer avec méthode, dans un esprit d'ouverture et de responsabilité. Les premières réalisations, les projets engagés et les décisions prises témoignent déjà concrètement de cette volonté d'agir. Chacun pourra naturellement en apprécier les résultats au fil du mandat. Le débat démocratique et le contrôle de l'action publique sont légitimes.

Ils participent au bon fonctionnement de nos institutions locales. Ils gagnent cependant à s'exercer avec la même rigueur, la même mesure et le même souci d'exactitude que ceux que les habitants sont en droit d'attendre de leurs élus.

Nous entendons régulièrement l'appel à «travailler ensemble». Nous partageons cette ambition. Comme toute démarche collective, elle trouve toutefois sa véritable traduction dans les actes, dans la participation aux travaux engagés et dans la contribution constructive aux projets qui concernent l'avenir de notre commune.

Dans une commune de 1 744 habitants, chacun sait que l'essentiel se joue souvent loin des déclarations : dans le travail quotidien des élus, des agents, des associations et des bénévoles qui font vivre Chasné-sur-Illet.

C'est à leurs côtés que nous avons choisi de placer notre énergie.

Fidèles à nos engagements, nous poursuivrons notre action avec détermination, transparence et respect de toutes les sensibilités.

Notre priorité reste la même : préparer l'avenir de Chasné-sur-Illet et répondre, concrètement, aux attentes de ses habitants.

Groupe de la minorité : Avec vous pour Chasné

Le Tribunal administratif de Rennes a statué sur les recours électoraux. Si la validité du scrutin est confirmée, le Tribunal a écarté la demande de la majorité qui réclamait 12 000 € de frais de justice aux requérants. Ce rejet confirme que la démarche, appuyée sur des éléments précis, était légitime. Nous actons sereinement cette décision et poursuivrons pleinement notre rôle de vigilance au service de notre commune.

C'est dans cet esprit constructif que nous souhaitons une plus grande cohérence entre la volonté affichée par la majorité de « travailler ensemble » et le fonctionnement quotidien de notre mairie. Depuis leur création le 22 avril dernier, certaines commissions ont été installées, et nous y avons participé activement, prouvant notre volonté d'être force de proposition. Cependant, ce n'est pas le cas pour l'ensemble d'entre elles (comme la communication ou les ressources humaines) qui restent en attente. En parallèle, des sujets structurants pour l'avenir de la commune continuent d'être arbitrés au sein de groupes de travail informels, sans que les élus de la minorité y soient associés. À notre sens, travailler en transparence et en concertation avec les habitants, les acteurs locaux et tous les élus avant de prendre des décisions engageantes pour Chasné-sur-Illet est la clé d'une gouvernance partagée et réussie.

Au-delà de ces aspects réglementaires, ce sont les actions concrètes qui font avancer Chasné. Nous tenons à saluer l'initiative de Cathy pour son don de voiles d'ombrage pour la cour de l'école. Grâce à la réactivité des agents communaux, que nous remercions chaleureusement pour leur travail, cet abri a été installé pour le confort de nos enfants lors des dernières chaleurs. C'est par ce type d'élan collectif que se construit, au quotidien, le bien-vivre dans notre commune.

Si vous souhaitez nous contacter directement ou échanger sur les dossiers en cours, écrivez-nous à : avecvouspourchasne2026@gmail.com

Vos élus "Avec vous pour Chasné »

• Les rendez-vous de la rentrée

Forum des Associations culturelles et sportives

Chasn  sur Illet

Association Sports et Loisirs (ASL)
ASL Oxyg ne - Section Marche
ASL Oxyg ne course   pied
ASL section Multisports et Eveil Corporel
ASL Section Ping-Pong
ASL Yoga Chasn 
Chasn  Football Association
DynaGym
Association communale de la chasse
Chasn  Environnement Nature (CHEN)
A Tous Jeux
A.C.P.G.-C.A.T.M.
Association des parents d' l ves (APE)
de l' cole publique La Choinette
Miravo culture audiovisuelle et artistique

Mardi 23 **Vend. 4 Sept. 2026 18h/20h**
  la salle « Les Moissons » - Chasn -sur-Illet

Organis  par la mairie de Chasn -sur-Illet

Ne pas j ter sur la voie publique. Ch  ts Illustration - designed by @freeph.com

CHERS CONSCRITS

NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS ANNONCER L'ORGANISATION DES

CLASSE 6

SAMEDI 10 OCTOBRE

  LA SALLE "LES MOISSONS"

VENEZ FAIRE LA F TE LORS DE CET  V NEMENT **INTERG N RATIONNEL !**

PHOTO REPAS SOIR E DANSANTE

DES CONSCRITS VIENDRONT   VOTRE RENCONTRE DANS LES PROCHAINES SEMAINES.
MERCI DE LEUR R SERVER LE MEILLEUR ACCUEIL.

CONTACT : LIONEL THEVENET 06 75 23 29 95 / LAURENCE LESAGE 06 10 18 06 98

M Club Lecture

M DIATH QUE La Grange des livres

avec les b n voles de la m diath que

Le club lecture est en vacances

De retour le 24 septembre

Bel  t 

mediatheque@chasnesurillet.fr

● Numéros utiles

Mairie	La Porte-Pilet, Chasné-sur-Illet 02 99 55 22 79 mairie@chasnesurillet.fr
École publique	10 rue de l'Ecole, Chasné-sur-Illet 02 99 55 42 32 - ecole.0350180f@ac-rennes.fr
Collège public de Liffré	50 avenue du Président François-Mitterrand, Liffré 02 99 23 55 55 - ce.0351790f@ac-rennes.fr
Collège privé Saint-Michel	15, rue des Ecoles, Liffré 02 99 68 32 06 - college@saintmicheliffre.org
Lycée public Simone-Veil	1, avenue de l'Europe, Liffré 02 99 84 92 84 - ce.0352950S@ac-rennes.fr
Médiathèque	12 bis, rue de l'Ecole, Chasné-sur-Illet 07 87 19 99 54 - mediatheque@chasnesurillet.fr
Point Accueil Ecoute Jeunes	Ecoute, infos et soutien aux 11-25 ans (gratuit) 02 23 30 39 00
Service Info Jeunes	Conseils aux 11-30 ans (montage de projets,, gratuit) 06 64 56 87 01
Aqualia (distribution de l'eau)	Service clientèle 02 23 08 01 89 agence.liffre@aqualia.com
ValcoBreizh (déchets)	02 99 68 03 15

Mon médecin n'est pas dispo ou je n'ai pas de médecin traitant ?

Un numéro de téléphone est à votre disposition pour trouver un médecin généraliste proche de chez vous et qui accepte de nouveaux patients.

Composez le : **02 99 23 65 59**. Ce numéro est gratuit. Il vous orientera vers un médecin, du lundi au vendredi. Attention, il n'est pas un service de prise de rendez-vous et il ne remplace pas le numéro des urgences : le 15.

Urgences médicales (Samu) -----15
Gendarmerie -----17
Pompiers -----18
Médecin de garde -----116 117
(en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux)

Santé

Pharmacie de garde -----32 37
Centre anti-poison -----02 41 48 21 21
Fil santé jeunes (mal-être..) -----08 00 23 52 36
Cabinet infirmier -----06 65 95 00 72

Cindy Baudrier et Morgane Goachet
5, rue de l'Ecole, à Chasné-sur-Illet (sur rendez-vous)

Urgence décès -----3012

Défibrillateurs à Chasné-sur-Illet :

Mairie, Salle des Moissons, stade de football, RD 106 (direction Liffré)

Violences

Âllo Enfance en danger (protection des mineurs) ----119
Cyberharcèlement, violence numérique -----3018
(7j/7 jusqu'à 23 h)
Violences conjugales -----3919
Harcèlement scolaire (7j/7 jusqu'à 23 h) -----3020
Consultation jeunes consommateurs -----08 00 23 13 13
(addictions, conduites à risques : 7j/7, 8h-2h)
Prévention suicide (gratuit et confidentiel) -----3114
Maltraitance envers les personnes âgées ou handicapées -----3977

Urgences domestiques

Vétérinaire de garde (24h/24, 7j/7, appel gratuit) -----3115
Fuite d'eau -----02 78 51 80 09
Urgence électrique -----09 72 67 50 35

Suivez l'actualité
de votre commune
[@Chasné-sur-Illet](https://twitter.com/Chasné-sur-Illet)



TÉLÉCHARGEZ **PanneauPocket**
POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS DE MA COMMUNE



Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 13h30 – 18h00
Mardi : Fermé
Mercredi : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00
Jeudi / Vendredi : 9h00 – 12h30
Samedi : 9h00 – 12h00 (le 1^{er} samedi du mois)
www.chasnesurillet.fr